



Manifestations contre les violences envers les femmes au travail comme dans la vie

Le 25 novembre 2015 est la « journée internationale de lutte pour l'élimination des violences à l'égard des femmes ».

Les chiffres sont révélateurs, ils attestent d'un phénomène social qui a des conséquences sur la société et sur la vie au travail.

Au travail :

- 5% des viols et 25% des agressions sexuelles ont lieu sur les lieux de travail;
- 1 femme sur 5 aurait été victime de harcèlement sexuel au cours de sa vie professionnelle;
- 95% des victimes de violences sexistes et sexuelles ont perdu leur emploi par licenciement ou démission;
- 80% des femmes salariées considèrent que dans le travail, les femmes sont régulièrement confrontées à des attitudes ou comportements sexistes.

Dans la vie :

- Une femme meurt tous les 2 à 3 jours sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint;
- Toutes les 7 minutes, une femme est violée en France.

La violence n'est pas une fatalité. Une société égalitaire non violente et non sexiste est possible. Pour cela, il faut agir dans les lieux de travail et dans la société.

Concernant le harcèlement sexuel ou moral dans la fonction publique, peu de dossiers aboutissent. D'ailleurs, le défenseur des droits l'a souligné à plusieurs reprises. Les enquêtes doivent être menées sérieusement et les responsables des agressions condamnés, comme la loi le prévoit. Les violences à l'encontre des professionnels, et particulièrement des femmes (propos sexistes, harcèlement sexuel, agression sexuelle, ...) dans le milieu professionnel, ne doivent plus être un sujet tabou. Un travail de sensibilisation, de formation et d'information doit être mené afin de prévenir et de protéger les agents.

L'UGFF-CGT appelle les organisations à participer aux différentes manifestations sur l'ensemble du territoire.

A Paris : manifestation le samedi 21 novembre 2015, à 14 h 30, de Place de République jusqu'à Place Vendôme, devant le Ministère de la Justice.